

## THERAPEUTIQUE.

DE LA VALEUR DU CHANVRE INDIEN DANS LE TRAITEMENT DE LA  
MÉNORRHAGIE ET LA DYSMÉNORRHÉE.

Il est une substance qui exerce sur l'homme une action extrêmement prononcée, et qui, bien qu'elle semble en raison de cette action appelée à jouer un rôle des plus importants en thérapeutique; est en quelque façon connue jusqu'à ce jour plutôt pour les espérances qu'on en peut concevoir que pour les services qu'elle a rendus.

Il s'agit du chanvre indien.

Ce jugement, toutefois, il faut se hâter de le reconnaître pour être juste, s'applique surtout à notre pays, où cette plante, à l'exception du livre si intéressant de M. Moreau (de Tours), n'a été l'objet d'aucun travail, d'aucune recherche, d'aucune expérimentation de valeur vraiment sérieuse. Il n'atteint pas, ou il atteint beaucoup moins nos voisins d'au-delà du détroit, qui, du reste, sont beaucoup plus à même que nous, grâce à leurs possessions de l'Inde, de se procurer le haschisch. Ils ont donc eu la facilité de l'expérimenter, et ils l'ont fait avec succès dans un certain nombre d'affections, surtout du système nerveux : névralgies, tétanos, chorée, delirium tremens, etc. Cependant on peut dire, ce me semble, que, faute d'avoir conduit leurs études avec une suffisante méthode, ils n'ont pas encore, en ce qui concerne le médicament en question, rendu à la thérapeutique tous les services qu'elle était en droit d'attendre d'eux.

Parmi les cas morbides auxquels nos confrères anglais ont cru devoir faire l'application des propriétés du chanvre indien, figurent diverses affections utérines. Ainsi Churchill s'en est servi pour combattre la métrorrhagie, notamment pour arrêter les pertes de sang qui précèdent l'avortement ; par contre, Christison, M. Gregor ont cru y trouver un agent propre à activer les contractions utérines dans l'accouchement ; Hegwood (de New York) y a eu recours pour calmer les épreintes utérines de la dysménorrhée. Aujourd'hui, voici le docteur Silver, médecin et professeur de physiologie

à l'hôpital de Charing-Cross, qui, à l'imitation de Churchill, en invoque de nouveau l'action contre les ménorrhagies s'accompagnant de douleur. Voici dans quels termes il expose les faits qu'il a observés (1) :

Obs. I.—Une femme, dont je regrette de ne pouvoir rapporter l'observation avec plus de détails, se présenta à l'hôpital de Charing-Cross, se plaignant d'une violente douleur lombaire et d'une perte persistante de sang parfois sous forme de caillots, ce qui donnait lieu, au moment de l'expulsion, à de vives douleurs rappelant celles de l'accouchement. Le début de ces accidents remontait à six mois, en sorte que la malade avait beaucoup perdu de son embonpoint et de ses forces, tant par suite des hémorrhagies qui n'avaient cessé de se répéter, qu'à cause de la douleur dont elle avait continuellement souffert. Pour la débarrasser de ce dernier symptôme, on avait eu recours soit à l'intérieur, soit localement, à toute espèce de calmante, entre autre aux injections hypodermiques ; en même temps, on avait administré le fer à doses élevées, mais le tout complètement sans résultat. La douleur dont cette malheureuse femme était tourmentée était tellement cruelle, qu'après avoir essayé inutilement divers moyens sédatifs, je fus amené à prescrire la teinture de chanvre indien à des doses de 25 gouttes (2), dans l'espoir de lui procurer le soulagement dont elle avait tant besoin, et, à ma grande surprise, quand elle revint à la consultation, elle nous dit que le médicament avait agi en quelque sorte d'une manière magique, la douleur et la perte sanguine ayant tout-à-fait cessé après un petit nombre de doses. Elle fut alors soumise à l'usage des préparations ferrugineuses, en raison de l'état anémique dans lequel elle était tombée, et elle continua à rester soumise à mon observation pendant un temps considérable, durant lequel elle ne cessa pas d'être bien. Depuis, elle n'est plus revenue et il y a maintenant plusieurs mois que nous n'avons revu cette malade ; nous nous croyons autorisés à en conclure que, selon toute probabilité, la guérison s'est maintenue.

Quelques cas semblables, quoique d'une moindre gravité, ayant cédé à l'action du chanvre indien d'une manière également satisfaisante, je me livrai à quelques recherches sur l'histoire de cet agent médicamenteux. Mais ni dans nos ouvrages usuels sur les maladies des femmes, ni dans ceux qui traitent de la matière médicale il n'est fait mention du

(1) In *medical Times and gaz.*, 16 juillet 1870.

(2) Il y a dans le texte *minims*, que le mot *gouttes* ne rend pas tout à fait ; mais la différence est peu sensible.

haschisch comme capable de produire de bons effets dans la ménorrhagie. A la fin cependant j'ai trouvé que cette substance a été employée dans des cas semblables avec des résultats satisfaisants par le docteur Churchill. Dans des conversations que j'ai eues avec plusieurs confrères, j'ai reconnu qu'ils étaient, pour le moins, aussi peu renseignés sur ce sujet que je l'avais été moi-même. Cette considération m'a déterminé à réunir et à grouper quelques observations, car c'est la meilleure voie pour arriver à démontrer la valeur de l'agent en question.

Aucun cas ne saurait, je pense, fournir cette démonstration d'une manière plus nette que le suivant :

Obs. II—E. B<sup>...</sup>, âgée de vingt-quatre ans ; mariée depuis quinze mois ; pas d'enfants ; pas de fausse couches. Elle a toujours été bien portante jusqu'en décembre 1869, où elle a été atteinte de fièvre scarlatine. Depuis son rétablissement de cette maladie, elle a souffert d'une grande débilité générale, de douleurs sous le sein gauche et d'alternatives de rougeur et de frissons. Régulée toutes les trois semaines, l'écoulement était quelquefois très-faible, d'autrefois, au contraire, extrêmement abondant, et s'accompagnait alors de douleurs dans les lombes. Cette femme vient me consulter le 10 juin dernier, étant alors très-souffrante : flux cataménial d'une abondance excessive, douleurs lombaires très-intenses. Je lui prescrivis la teinture de chanvre indien à la dose de 20 gouttes deux fois par jour ; dès la première dose, il y a déjà du soulagement ; la perte et les douleurs cèdent ensuite très-prompement.—Le 13 juin, il ne reste plus que de la faiblesse : perchlorure de fer liquide, 15 gouttes dans une infusion de quassia.—Le 17, la perte n'a pas reparu ; la faiblesse continue ; céphalée frontale vive. Le fer est mal supporté. Quinine.—Le 5 juillet, la céphalée presque complètement disparue, état d'ailleurs amélioré. Retour des règles, mais normales. Un peu de douleurs de reins. Continuation de la quinine.

La troisième observation est satisfaisante également, mais elle l'eût été davantage si la femme qui en fait le sujet avait eu une meilleure nourriture ; malgré cette condition fâcheuse, l'amélioration obtenue a été vraiment considérable.

Obs. III.—C. H<sup>...</sup>, âgée de trente-neuf ans, mariée depuis douze ans ; un enfant âgé de onze ans ; six fausses couches, survenant généralement entre le sixième mois et le septième, la dernière en février dernier. Santé générale bonne ; menstruation toujours régulière. Mari bien portant ; profession, fabrication de chapeaux de paille. Depuis neuf mois, le travail

n'allant pas, cette femme a éprouvé des privations. Après chacune de ses fausses couches, elle a eu une perte abondante durant environ une semaine. Immédiatement avant sa dernière époque menstruelle (le 18 mai), elle éprouva une frayeur soudaine et de suite la santé s'en ressentit. Le flux sanguin se montra plus abondant que d'ordinaire, avec des caillots et s'accompagna de douleurs lombaires. Venue à la consultation le 24 mai, je lui prescrivis la teinture de chanvre indien. Dès les trois ou quatre premières doses, soulagement, puis cessation de la perte et de la douleur. Le médicament fut pris pour la première fois le 24 mai et continué jusqu'au 6 juin. La malade se trouve maintenant très bien, à l'exception d'un peu de faiblesse. Le 21 juin, retour du flux cataménial, sans caillots ; à peine de la douleur seulement un peu dans les reins. Le 5 juillet, les règles ont duré environ une semaine ; très peu de douleur, pas plus que dans l'état de santé ordinaire ; elle s'est trouvée assez bien depuis, mais elle manque de force ; la nourriture est toujours insuffisante.

Ces deux cas, bien que satisfaisants d'une façon, ne sont toutefois pas aussi frappants qu'ils auraient pu l'être, le flux sanguin exagéré n'ayant pas continué aussi longtemps que dans le premier fait, rapporté ci-dessus. Le suivant est sous ce rapport plus remarquable et fait bien voir l'efficacité et la rapidité d'action du chanvre indien dans les cas appropriés. On remarquera qu'au retour du flux sanguin à l'époque normale de la menstruation, la malade était à la campagne et non soumise au traitement. Si elle eût été à l'hôpital, le chanvre lui eût été prescrit, mais à doses moins fortes, pour soulager la douleur. L'âge de la patiente est, dans ces cas, un autre trait qui mérite d'être noté, quoiqu'il ne soit pas absolument rare que les règles se continuent jusqu'à un âge beaucoup plus avancé.

Obs. IV. — A. C<sup>...</sup>, âgée de cinquante et un ans, mariée depuis trente années, six enfants. De ces six enfants, un, né à huit mois de gestation, ne vécut que quatre jours ; deux autres, nés à terme, moururent quelques heures après leur naissance. Le père et la mère vivants tous deux, le mari bien portant, la femme malade alitée. Celle-ci a travaillé fort, comme journalière, jusque il y a trois ou quatre ans. Elle a commencé à être réglée à l'âge de dix-huit ans, et antérieurement elle avait beaucoup souffert de la tête, des reins et du côté. Elle a eu son premier enfant à vingt ans, le dernier à vingt-sept. Toujours depuis cette dernière époque, elle a été sujette à de la douleur dans l'aîne gauche. Cette douleur venait, puis s'en allait et s'accompagnait de tuméfaction dans cette région ; la douleur disparaissait

en même temps que le gonflement. Elle avait alors un écoulement jaunâtre durant, peut-être une semaine. Cependant, pendant toute cette période, ses règles revinrent régulièrement à leur jour, et elles continuèrent ainsi jusqu'au 17 Mars dernier, où, n'étant pas bien disposée, elle éprouva, par suite d'un incendie, une très-vive alarme; se trouvant alors seule à la maison. A partir de ce jour jusqu'au 10 mai, elle continua à être malade, tantôt plus tantôt moins. Une partie de la perte sanguine se faisait en caillots, et avec de vives douleurs. Le 10 mai, je prescrivis teinture de chanvre indien 25 gouttes deux fois par jour. Le 12 l'hémorrhagie était arrêtée. depuis lors, la patience alla bien, sauf de la faiblesse, et elle partit pour la campagne. Huit jours après, le 4 Juin, le flux reparut, s'accompagnant de beaucoup de douleurs, et en partie en caillots, puis il s'arrêta au bout de six jours, après une durée normale. Aujourd'hui, 21 juin, la malade est bien, mais faible; elle est mise à l'usage du fer.

Les cas qui précèdent pourraient être considérés comme particulièrement appropriés à tous égards pour l'emploi du médicament qui nous occupe, la ménorrhagie dans chacun d'eux étant purement fonctionnelle, suivant l'expression consacrée, et non sous la dépendance d'aucune affection organique. Mais même dans ces cas où il existe un désordre local sous la forme de tumeurs ou de maladies de mauvaise nature, le chanvre indien revendique son influence sur la perte sanguine, mais seulement pour un temps. En résumé, par conséquent, si, le chanvre administré à plusieurs reprises, arrêtant chaque fois la perte sanguine et calmant la douleur, ces derniers symptômes reparaissent quand le médicament est suspendu, il y a une juste cause de soupçonner l'existence d'une affection utérine autre qu'un trouble purement fonctionnelle. Ainsi, dans un cas de tumeur fibreuse de l'utérus de volume considérable, remontant jusqu'au voisinage de l'ombilic, le flux périodique était considérablement augmenté, et par suite la malade se trouvait fort affaiblie; dans ce cas le chanvre a réussi à arrêter la perte, mais non à en prévenir le retour. Dans un autre cas où l'hémorrhagie se montrait rebelle, on découvrit une petite excroissance polypoïde dont l'ablation fit disparaître les accidents. Mais peut-être l'exemple suivant présente-t-il ces traits de manière à les imprimer dans l'esprit :

Obs. V.—E. M<sup>me</sup>, âgée de trente-huit ans, mariée depuis sept années, n'ayant pas eu d'enfant ; trois fausses couches, toutes vers le cinquième mois de la grossesse ; toujours bien portante ; mari bien portant également. Après la dernière fausse couche, cette femme fut très-régulièrement menstruée jusqu'à la fin de l'été de 1869, où, sans cause appréciable, le flux cataménial commença à devenir plus fréquent et plus abondant, en s'accompagnant de douleurs de reins intenses, qui devenaient encore plus vives immédiatement avant l'apparition des règles. Le sang, au lieu d'être liquide, est expulsé sous forme de caillots, mais sans que leur sortie s'accompagne de douleurs expulsives. Peu à peu la malade s'est affaiblie, et maintenant elle en est arrivée à voir tous les quinze jours, parfois même plus souvent. Un traitement fait d'après les avis d'un médecin apporta le soulagement des douleurs, mais aucun soulagement en ce qui concerne le flux sanguin. C'est alors que cette malade me fut adressée. Je lui prescrivis le chanvre indien, qui procura rapidement de bons effets, dès la troisième ou quatrième dose. Cependant l'écoulement saignin se reproduisit, et l'administration du chanvre indien fut reprise, avec les mêmes résultats, aux dates, suivantes : — Le 10 Juin, après quatre doses de 20 gouttes chacune, cession de la perte de sang ; mais elle est remplacée par un flux leucorrhéique. Suspension du médicament, retour du sang. Chanvre indien et fer alternativement. — Le 17, sang arrêté de nouveau sous l'influence du chanvre ; mais prompte et abondante réapparition avec mélange de caillots et douleurs expulsives. Chanvre indien avec ergot et fer en alternant. — A cette époque du traitement, soupçonnant quelque chose de plus qu'un simple trouble fonctionnel je pensai qu'il y avait lieu de procéder à un examen direct des organes. Dès que la perte de sang eut été de nouveau arrêtée, grâce à l'action du chanvre. M. le docteur Black, accoucheur de l'hôpital de Charing-Gross, voulut bien procéder à cet examen, qui fit découvrir une affection de mauvaise nature occupant le col de l'utérus et commençant à gager la paroi vaginale.

Ce cas, comme on le voit, peut servir à faire voir que l'on peut compter sur le chanvre indien pour réprimer les hémorrhagies utérines, de quelque nature que ce soit.

A ma connaissance, un certain nombre de praticiens sont dans l'habitude d'employer le même agent, spécialement contre la menstruation douloureuse, la dysménorrhée de cause non mécanique. Le docteur Hunt m'assure qu'il l'a administré dans ces conditions plus d'une centaine de fois, et qu'il l'a toujours vu, dès la troisième dose, amener le soulagement de la douleur et du malaise.

J'administre le chanvre indien, sous forme de teinture, à la dose de 20 gouttes. Il réussit mieux encore, associé à l'esprit aromatique d'ammoniaque.

*Bull de thér.*

—

Ayant lu la communication ci-dessus relative à une substance dont j'ai beaucoup fait usage, depuis un an, à la place du Seigle ergoté, dans les accouchements, ainsi que dans l'hystérie, j'en fis, de suite l'essai dans un cas de ménorrhagie, qui me donnait beaucoup d'ennui, depuis plusieurs mois. La patiente, qui est une femme de 27 ans, d'une constitution robuste, mais beaucoup affaiblie par ces déperditions répétées, en était arrivée à n'éprouver presque plus d'interruption dans l'écoulement cataménial. Le fer, les acides, l'ergot avaient fait peu de chose. J'administrerai donc  $\frac{1}{2}$  grain d'extrait gommeux de Cannabis indica, toutes les trois heures. Le lendemain, le flux hémorrhagique était suspendu. Il reparut le surlendemain, et céda au même moyen. Alors je le continuai pendant dix jours, sans interruption, en administrant concurremment la Tre. de perchlorure de fer. Aujourd'hui, j'ai cessé l'usage du chanvre indien. Je m'en tiens à la médication analeptique, et il m'est permis d'espérer une guérison permanente.

Un de nos confrères, qui a employé le même agent, dans un cas analogue me déclare en avoir obtenu de bons résultats, quoique non encore décisifs. Son rapport paraîtra prochainement. Je serais heureux de voir d'autres confrères faire l'essai de cette substance, et en communiquer les résultats à la profession.

Dr. L. J. P. DESROSIERS.